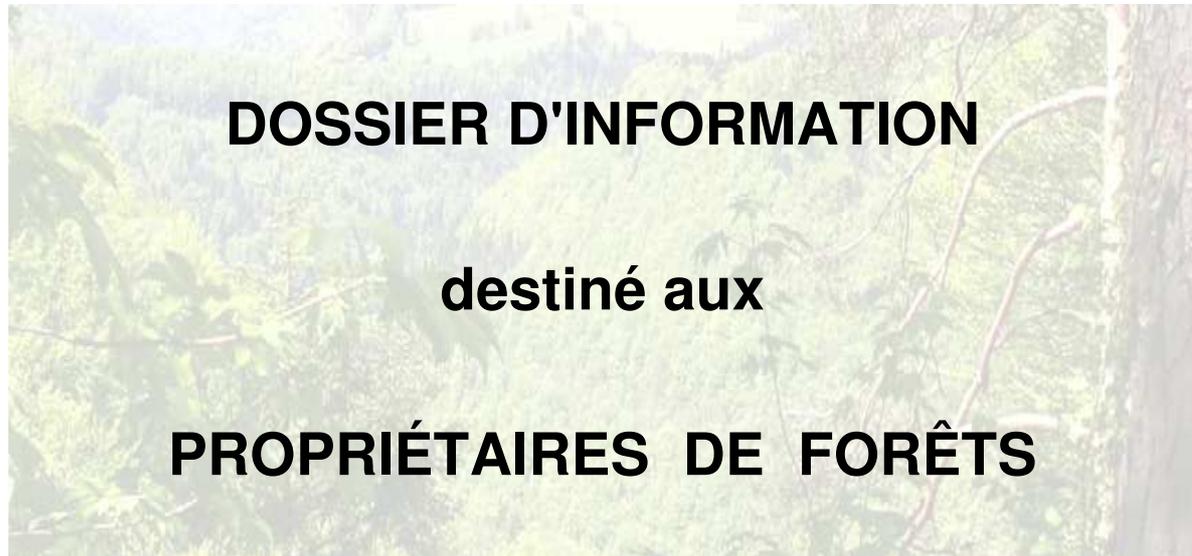




ForêtJura

Association des propriétaires forestiers



DOSSIER D'INFORMATION

destiné aux

PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS

*support écrit de la présentation orale effectuée lors de
l'Assemblée générale extraordinaire du 17.06.2023 à Bure*

Présentation des différents acteurs de la filière forestière :

1. Introduction par M. Alain Rossé, président de ForêtJura (1 page)
2. ForêtJura (Association des propriétaires forestiers) (2 pages)
3. ENV (Office de l'environnement) (4 pages)
4. AJPF (Association jurassienne du personnel forestier) (1 page)
5. ProForêt SA (2 pages)
6. Thermobois SA (2 pages)
7. Energie-bois Interjura (4 pages)
8. Lignum-Jura (1 page)

Porrentruy, juin 2023



ForêtJura

Association des propriétaires forestiers

Introduction

Comme de coutume en début de législature, ForêtJura se fait un plaisir de présenter aux nouveaux élus des communes et des bourgeoisies, un aperçu de la filière forestière dans le canton du Jura. Au travers de ce document, vous êtes à même de retrouver toutes les informations relatives à chaque acteur de la filière, ainsi que les activités qu'ils déploient.

En outre cette année, ForêtJura s'est associée à l'ENV pour coupler notre assemblée à une présentation de terrain sur les impacts du changement climatique.

De manière générale, ForêtJura s'emploie à défendre au mieux les intérêts de ses membres, mais aussi de tous les propriétaires de forêts en général. Nous nous engageons, jour après jour, à améliorer la collaboration entre les différents partenaires de la filière-bois, que sont les propriétaires de forêts, les services cantonaux, les gardes forestiers, les entreprises forestières, les scieurs et marchands de bois ainsi que les organisations de promotion de l'utilisation du bois.

Notre mission est d'entretenir et de transmettre à la génération future un patrimoine à même de jouer au mieux son rôle social, écologique et économique de manière durable, tel que nous le demande le plan directeur cantonal des forêts.

Avec l'appui des personnes qui ont accepté de s'engager et de vous représenter au comité, ForêtJura s'engage à relever les nombreux défis qui nous attendent.

Séprais, juin 2023

Alain Rossé, président de ForêtJura



ForêtJura

Association des propriétaires forestiers

1. Organisation de la propriété forestière

ForêtSuisse est l'association faîtière de la propriété forestière au niveau national.

En tant qu'association cantonale, ForêtJura (anciennement AJEF) est membre de ForêtSuisse et a pour objectif de défendre la propriété forestière au niveau cantonal.

2. But et activités

ForêtJura a pour but général de défendre les intérêts des propriétaires de forêts qui sont membres de l'association. Pour y parvenir, elle encourage le développement d'une économie forestière durable du point de vue économique, écologique et social.

Dès lors, les tâches prioritaires de ForêtJura peuvent être regroupées schématiquement au sein de 4 domaines, à savoir :

a) promotion de l'écoulement du bois

(développement de l'écoulement du bois par le biais de la société ProForêt ; participation financière dans les sociétés Thermobois, Thermoréseau-Porrentruy et Fagus Suisse ; gestion de la certification groupée des forêts ; engagement pour le maintien d'infrastructures ferroviaires de chargement ; etc.)

b) politique forestière

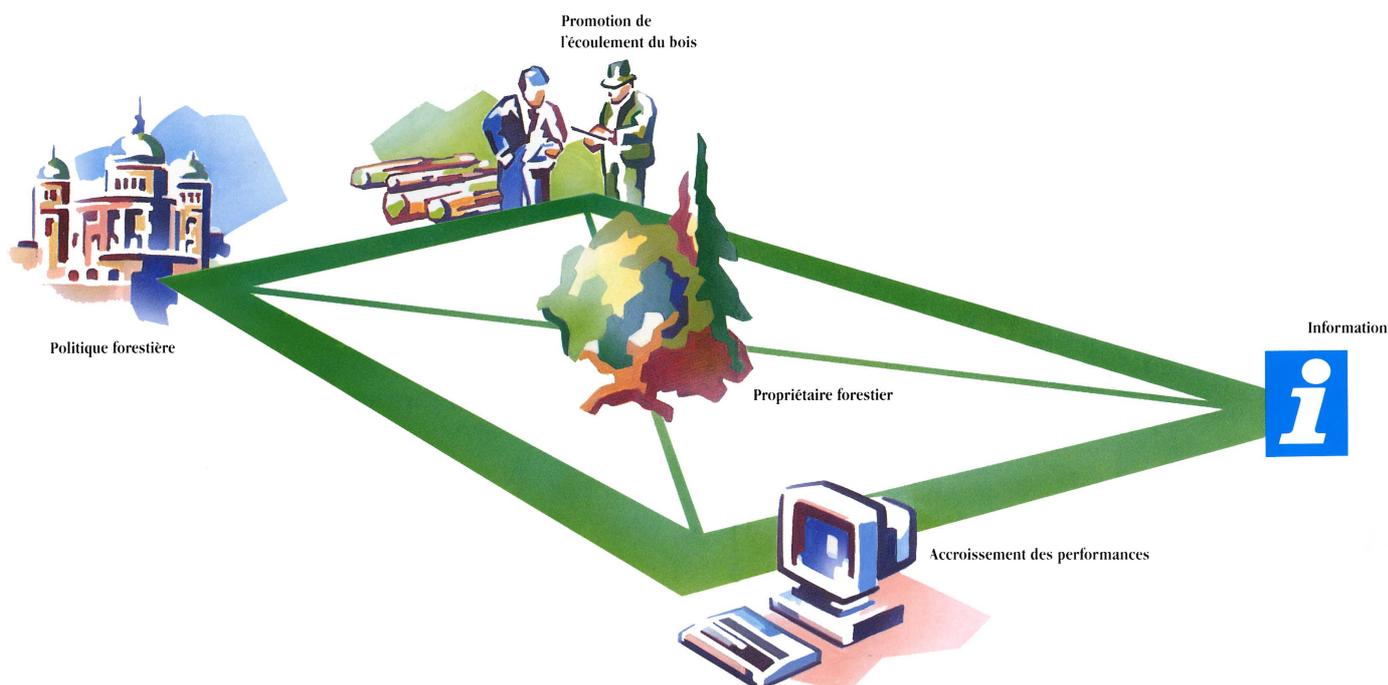
(contacts fréquents avec les milieux politiques, le département, l'office cantonal, les autres associations professionnelles du Jura et les associations des autres cantons ; représentations et prises de position au sein d'organisations ou de commissions cantonales ou nationales ; etc.)

c) information

(information sur le marché des bois ; abonnement gratuit à la revue "La Forêt" ; information sur des thèmes/projets forestiers ; etc.)

d) accroissement des performances

(contribution à la formation continue du personnel forestier ; contribution à la formation des apprentis ; développement de règlements-types dans la branche ; développement et suivi des outils informatiques pour les gardes ; etc.)





ForêtJura

Association des propriétaires forestiers

3. Structures

Organisation

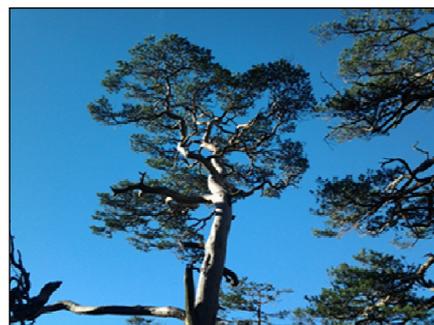
Selon ses statuts, ForêtJura est une association composée des organes suivants :

- a) L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle se réunit au moins une fois par année.
- b) Le Comité directeur est composé de 5 – 7 membres. Outre le président, le comité se compose de 3 représentants des communes mixtes (un par district), d'un représentant des bourgeoisies, d'un membre privé et d'un représentant des Forêts domaniales/RCJU. Un représentant d'ENV et de l'AJPF sont invités aux séances avec voix consultative. Le comité assure la haute direction de l'association et se réunit au gré des nécessités, environ 5 fois par année.
- c) La direction assure la conduite opérationnelle de l'association. Outre le directeur, l'administration se compose d'une secrétaire-comptable à temps partiel.
- d) Deux caissiers communaux sont désignés par l'assemblée en tant qu'organe de révision.
- e) Des commissions (groupe de travail) peuvent être constituées au gré des sujets à traiter.

Membres

Tous les propriétaires publics et privés de forêts sises sur le territoire de la République et Canton du Jura peuvent être membres de ForêtJura.

A ce jour, ForêtJura compte 61 grands propriétaires (commune, bourgeoisie, triage, Canton, Confédération ainsi que 3 propriétaires privés), auxquels s'ajoutent 22 petits propriétaires privés. Au total, les 83 membres de ForêtJura possèdent env. 75% de la surface forestière au Jura.



Cotisations

Pour les grands propriétaires, les cotisations sont calculées sur la base de la surface (Fr. 0.80/ha) et du volume exploité (Fr. 0.11/m³), en sus d'un forfait annuel (Fr. 100.-/an). Les petits propriétaires privés cotisent de manière forfaitaire (Fr. 125.-/an).

4. Contributions aux fonds de branche national et cantonal

ForêtJura est également l'organe de perception au Jura des contributions aux 2 fonds de branche (mesures d'entraide) suivants :

- Promotion Bois Suisse (anciennement Fonds du bois FdB) est une contribution de l'économie forestière et de l'industrie du bois au niveau suisse destinée à promouvoir l'utilisation du bois et à soutenir financièrement les associations faîtières (ForêtSuisse, Lignum, Energie-Bois, etc.). Pour le vendeur (propriétaire de forêts), la contribution est de Fr. 0.50/m³ sur tous les assortiments de bois vendus.
- Le Fonds d'entraide (FdE) est une contribution cantonale destinée à soutenir la formation et le perfectionnement du personnel forestier. La contribution se monte à Fr. 0.25/m³ (sur tous les assortiments de bois vendus), répartis à raison de 10 cts à charge du propriétaire de forêts, 10 cts du bûcheron et 5 cts de l'acheteur.
A ce sujet, ForêtJura s'occupe non seulement de l'encaissement, mais également de la gestion du FdE.

Résumé de la mission et de l'organisation

(plus d'informations sous www.jura.ch/env)



ForêtJura, assemblée
extraordinaire du 17 juin 2023

1

1

Répartition des rôles Propriétaires forestiers - Etat

Propriétaires

- **Gestion durable** de leurs forêts
- Organisation
 - Collaboration inter-propriétaires (trimages, pots communs)
 - Forestiers de triage

Etat

- Surveillance et préservation des forêts
- Prestations d'intérêt public
- Bonnes conditions-cadre
- Conseils

2

2

Gestion: principe de base

Le propriétaire est **responsable de la gestion de sa forêt**. Il tient compte de la législation et de l'aménagement forestier. (art. 28 de la loi sur les forêts)

- **Rôle** croissant et décisif **du propriétaire**
- Position de l'Etat recentrée (définition et application de la politique cantonale, soutien financier, conseil, surveillance ...)
- Soutien de l'Etat aux organisations d'entraide (ForêtJura, Lignum, Thermobois SA, Energie-bois Interjura ...)
- Soutien de l'Etat aux regroupements de propriétaires

3

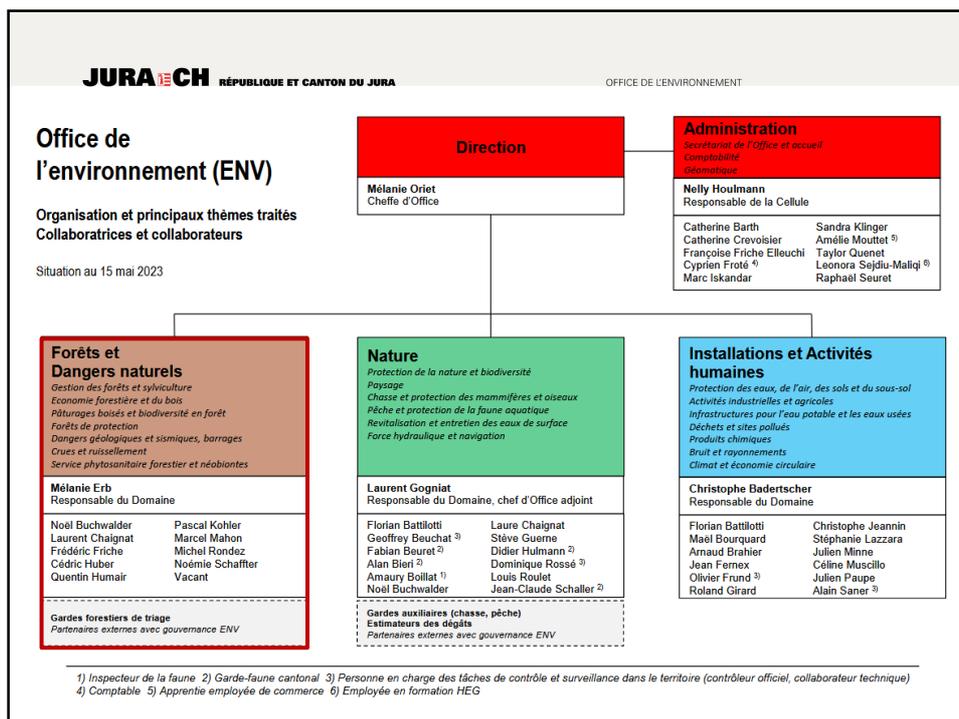
3

Missions d'ENV (aspects forestiers)

- **Garantir les différentes fonctions de la forêt**
 - **Production / protection / biodiversité-paysage / accueil / eau potable / ...**
 - Aménagement forestier (planification, priorités entre fonctions)
 - Autorisation d'exploitation du bois (martelage)
 - Soutien financier aux mesures d'intérêt public (entre 3 et 4 millions annuellement)
 - Conseil et vulgarisation
 - Formation et formation continue
- **Conserver et protéger les forêts**
 - Appliquer la loi (police, construction, défrichement)
 - Garantir un service phytosanitaire (maladies)
- **Organiser la gestion forestière**
 - Organiser le service forestier (partenariat Etat - triages forestiers)
 - Inciter à la modernisation des structures d'exploitation
 - Haute-surveillance sur la propriété forestière et les comptes forestiers
- **Superviser la gestion des forêts domaniales** confiée à Pro Forêt SA
- **Conseiller** le Département de l'environnement (politique forestière)

4

4



5

JURA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Organisation ENV

- **Domaine Forêts et Dangers naturels: contact de 1^{ère} instance** pour toute question liée à la forêt et à sa gestion (après contact et discussion avec votre garde forestier de triage!)
- **Domaine Forêts et Dangers naturels** en charge du suivi des triages, des conseils aux propriétaires et des exploitations forestières
- **Organisation transversale** et souple pour le traitement des dossiers spécialisés en forêt
 - **Domaine Forêts et Dangers naturels** (application LFOR, aspects territoriaux, soutiens financiers, forêts domaniales, pâturages boisés, soins aux forêts protectrices, chutes de pierres,...)
 - **Domaine Nature** (projets de biodiversité en forêt...)
 - **Domaine Installations et Activités humaines** (porte d'entrée des demandes d'autorisation liées au permis de construire)
 - **Surveillance environnementale** (vulgarisation, police)

6

6

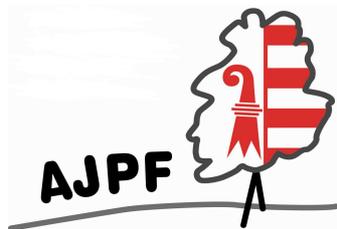
Formation

Cours de formation:

- Formation **initiale** des apprentis: cours inter-entreprises sylviculture et génie forestier
- Formation **minimale**: cours dispensés pour travaux à la tronçonneuse
- Formation **continue**:

Cours « bien vieillir en forêt », pour le personnel forestier, juin 2023

Cours « introduction à la forêt pérenne » pour les gardes forestiers, en septembre 2023



Association Jurassienne du Personnel Forestier

Présentation

L'association a été créée en 1981 et comptait uniquement les gardes forestiers. Puis avec les années elle a été ouverte aux forestiers bûcherons, aux ingénieurs forestiers et finalement aux entrepreneurs forestiers.

Actuellement nous comptons 59 membres, composés de 50 membres actifs (ingénieurs forestiers, gardes forestiers, forestiers-bûcherons et apprentis) ainsi que de 9 membres passifs, nos chers retraités.

Composition de notre comité :

Président	Guillaume Schaller
Vice-président	Cédric Bieri
Secrétaire	Dominique Wahl
Caissier	Lucien Allimann
Asseceur	Martin Gatherat

Nos objectifs :

- Représenter et défendre les intérêts de la profession.
- Promouvoir la formation professionnelle.
- Informer les membres sur ses activités, sur la situation de la profession et sur la politique forestière.
- Intensifier et coordonner la collaboration avec les autres organismes forestiers et avec l'administration.
- Intensifier les échanges d'idées et renforcer l'esprit de camaraderie.
- Intensifier les contacts entre le public et le milieu forestier.

Nous contacter :

Président
Guillaume Schaller
Crât des Oiseaux 179
2718 Lajoux

079 706 21 24
triage.courtine@gmail.com

Page Facebook : AJPF

Le personnel forestier jurassien vous remercie de penser à lui pour vos travaux forestiers.



ProForêt est une société anonyme détenue à 100% par les propriétaires de forêts du Jura et du Jura bernois (85% par ForêtJura et 15% par CEFOJB). Elle a pour but l'exploitation et l'écoulement des produits forestiers, en recherchant la meilleure valorisation possible pour les propriétaires de forêts.

Si la société ProForêt n'a été créée qu'en 2015, l'activité commerciale (Centrale de vente) a débuté à la suite de la tempête Lothar de 1999 (sous l'égide de l'association AJEF à l'époque) et jouit aujourd'hui de plus de **20 années d'expérience** dans le négoce de bois. Cependant, ce n'est qu'en 2015 que la Centrale de vente a été transférée au sein de la société nouvellement constituée ProForêt, laquelle a intégrée dès 2016 la gestion des Forêts domaniales et dès 2017 la structure commerciale du Jura bernois.

Commercialisation de bois (Centrale de vente)



La raréfaction et l'éloignement toujours plus grand des scieries ainsi que la nécessité d'un suivi professionnel des opérations commerciales ont conduit à la création de la Centrale de vente en 2000, afin de **regrouper l'offre** au sein d'une structure professionnelle.

A ce jour, la Centrale commercialise environ **120'000 m³/an**, pour un chiffre d'affaires de **10 millions de CHF/an** !

Elle est active au **Jura** principalement, mais également au **Jura-bernois** et à **Neuchâtel**.

La Centrale commercialise toutes les essences et toutes les qualités de bois de nos forêts. Ses débouchés sont des scieries ou des industries situées en **Suisse** principalement, mais également en **France, Italie, Autriche, Allemagne** et **Asie**.

La logistique joue un rôle toujours plus important dans le commerce. A ce titre, la Centrale organise le chargement et l'expédition de **500 camions, 600 wagons** et **300 containers** par année.

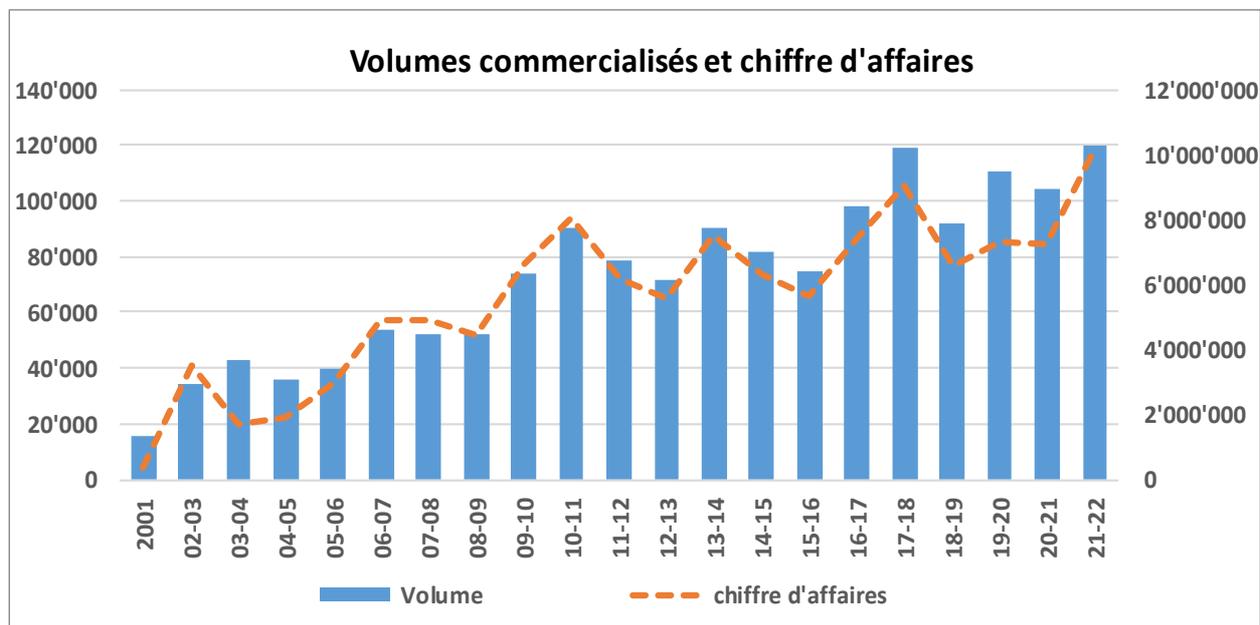


Prestations

- très bonne connaissance du marché, avec une large palette de clients (env. 45 scieries/ind.)
- garantie de paiement à 100% pour le propriétaire
- prise en charge du risque de change € - CHF
- gestion professionnelle des activités commerciales (logistique, facturation, débiteurs, etc.)
- gestion des formalités douanières à l'exportation (dédouanement + TVA)

Conditions

Commission de commercialisation de seulement **Fr. 2.-/m³** !



Gestion des Forêts domaniales (FOD)

En raison de difficultés économiques et opérationnelles, les autorités politiques jurassiennes ont décidé, en 2015, d'externaliser la gestion des FOD.

Pour une **durée de 10 ans**, le contrat de prestations, signé avec l'Etat jurassien, attribue à ProForêt la gestion courante des FOD en contrepartie d'un fermage.



Depuis le 1^{er} juillet 2016, ProForêt est dès lors en charge de **2'400 ha** de forêts pour une quotité (possibilité d'exploitation) de **12'000 m³/an** !

Soucieuse d'offrir des postes de travail à des **forestiers-bûcherons diplômés** et de contribuer à la formation d'**apprentis**, une équipe forestière réalise une partie des travaux (le solde est adjugé à des entreprises privées).

Prestations

- planification et organisation de tous les types de travaux forestiers
- réalisation de coupes de bois (abattage + débardage), de soins aux jeunes forêts, etc.

Equipe forestière

1 garde forestier ES, 4 forestiers-bûcherons diplômés et 2 apprentis

L'énergie régionale issue de nos forêts

Nos activités

La société Thermobois SA est active depuis 35 ans dans le domaine de l'énergie-bois. L'activité principale est l'achat et le commerce de bois-énergie aux propriétaires de forêts publiques et privées. Les tas de bois rassemblés en forêt à port camion sont déchetés et soufflés directement dans les camions-bennes. Les copeaux sont ensuite acheminés en direct dans les grandes chaufferies, ou sont stockés sous couvert à l'entrepôt pour être séchés et criblés afin d'obtenir un produit à humidité et granulométrie homogène. Ces copeaux de qualité garantissent un rendement optimal et un fonctionnement sans panne des installations.

Thermobois SA dispose de deux déchiqueteuses montées sur camion, permettant de produire jusqu'à 800 m³c/jour (m³c = mètres cube de copeaux) partout dans notre région. Les différents camions-bennes permettent d'assurer le transport et les livraisons aux clients sans limite d'accès. La production actuelle de copeaux tend à atteindre 150'000 m³c/an, soit l'équivalent d'environ 15 millions de litres de mazout par année substitués par l'énergie-bois régionale. Ainsi, les revenus des propriétaires forestiers atteignent près de 2 millions de francs en recourant à notre société.

De par le partenariat avec sa société sœur Thermoréseau-Porrentruy SA, le personnel de Thermobois SA a acquis une grande expérience dans le développement, l'exploitation et la maintenance des chaufferies-bois. Leurs services sont par ailleurs proposés à toutes les chaufferies de la région en complément au déchetage ou à la fourniture de combustible. De l'étude de faisabilité pour l'implantation d'un chauffage à distance communal à la réfection complète de chaudières-bois, en passant par l'optimisation d'installations existantes, la maîtrise est complète.

N'hésitez pas à nous contacter et faire appel à nos services !



Leader de l'énergie-bois en Suisse romande

Notre histoire

La société Thermobois SA est créée en 1989 avec l'appui de toutes les communes jurassiennes et de nombreux acteurs de l'économie forestière régionale. Elle dispose d'un capital-actions d'un million de francs et ses buts sont la production et la livraison de plaquettes forestières, ainsi que la promotion et l'encouragement de l'utilisation du bois-énergie. Chaque commune jurassienne est donc copropriétaire de Thermobois SA, tout comme le Canton ou ForêtJura SA.

Son origine remonte au début des années 80 lorsque l'AJEF (Association Jurassienne d'Economie Forestière, devenue ForêtJura SA) s'intéresse à mieux valoriser le bois de la région. Son directeur de l'époque s'interroge sur la possibilité d'utiliser les déchets de coupes posant problèmes aux forestiers qui sont tenus de les brûler pour nettoyer les forêts. Un essai concluant de déchetage montre une réduction des frais de bûcheronnage de 30%. La promotion du bois-énergie est alors entreprise dans le Jura, avec l'installation d'une première chaudière à bois décheté à la Place d'armes de Bure.

Un entrepôt couvert de 20'000 m³c est construit à Courchavon. Le potentiel en bois-énergie étant évalué à environ 250'000 m³c/an, un important réseau de chaleur doit donc être développé dans la région pour assurer un débouché à ces volumes. Avec le soutien technique et financier de Thermobois SA, de nombreuses chaufferies-bois voient le jour à travers le Jura, dont celle du Thermoréseau de Porrentruy créée en 1999. Le terme "Thermoréseau", aujourd'hui souvent repris, est par ailleurs inventé par Marcel Godinat en référence à la société-sœur qu'il dirige, Thermobois.

Depuis ses débuts, ce sont près de 150 millions de litres de mazout qui auront été remplacés par de l'énergie-bois jurassienne grâce à Thermobois.

Aujourd'hui, le recours au bois-énergie dans de nombreux projets suisses nous prouve que les communes jurassiennes étaient avant-gardistes en créant Thermobois SA il y a 35 ans. Le bois-énergie atteint dorénavant une valeur inestimable et il est de notre responsabilité de préserver ce bien indigène, tout en continuant d'y recourir de manière réfléchie et avec parcimonie.



Présentation d'Energie-bois Interjura

Date

Objectif de l'association fondée en 2004 sur demande du canton de Berne et de la République et canton du Jura:

L'association est chargée d'assurer la promotion du bois-énergie, sous toutes ses formes, dans notre région

Les membres du comité :

- Président : M. Daniel Bueche, Court
- Vice-président: M. Michel Frey, RCJU, Développement territorial, Section Energie, Delémont
- M. Lucien Blaser, Division forestière Jura bernois, Tavannes
- M. Blaise Bernard, Tramelan
- M. Jean-Daniel Wisard, Grandval
- M. Georges Queloz, Courrendlin
- M. Thomas Willi, Les Breuleux
- M. Pierre Messerli, Corcelles

Secrétaire-caissier : M. Claude Gassmann, St-Imier

Les enjeux :

Le potentiel en bois-énergie dans notre région est élevé.

On pourrait utiliser encore davantage cette énergie locale et renouvelable sur place.

Activités principales :

Promotion générale du bois-énergie

Inciter les propriétaires, maîtres d'ouvrages, architectes, artisans à choisir et utiliser le bois-énergie

Inciter et motiver les responsables des communes, bourgeoisies et paroisses à utiliser le bois-énergie dans les bâtiments actuels et dans les nouvelles constructions

Energie-bois Interjura

VOTRE PARTENAIRE RÉGIONAL POUR LE BOIS-ÉNERGIE !

- nous vous informons sur les possibilités d'utilisation du bois-énergie de manière neutre
- nous vous mettons en contact avec les professionnels de la filière
- nous organisons des soirées d'information thématiques
- nous tenons des stands dans des foires régionales
- nous intervenons auprès des maîtres d'ouvrage

Programme d'activités 2023 :

Assemblée générale : mercredi 29 mars 2023, Corgémont, précédée d'une visite du nouveau CAD de Energie Corgémont SA

Contact avec des autorités communales : informer et inciter quelques communes à opter pour le chauffage au bois

Fête de la forêt et du bois, Mont-de-Coeuve : dimanche 10 septembre 2023, stand dans le cadre de la fête, en collaboration avec Lignum

Moutier-Expo, Moutier : stand moderne de promotion du bois-énergie (8-12.11.23)

Programme d'activités 2023 :

Soirée d'information sur le bois-énergie : lieu et date à définir

Plateforme régionale énergie, Jb.B (CEP, Bévillard) : coordination, échange d'expériences, liens avec d'autres énergies renouvelables. Actuellement en stand-by. Participation en cas de séances.

Site internet : mise à jour, enrichissement du site

Recherche de nouveaux membres

Autres activités, agir en fonction de l'actualité

Devenez membre d'Energie-bois interjura :

Vous soutenez le bois-énergie de notre région

Vous soutenez nos activités

Vous participez au développement d'une association interjurassienne

Il vous en coûte 20.-/an pour un particulier et 100.-/an pour une commune ou une entreprise

Activités de soutien à la construction en bois



Pourquoi ?

Ecologie : le bois stocke le carbone pendant toute la durée d'utilisation

Biologie du bâtiment : confort d'habitation

Caractéristiques du matériau :

Excellent rapport résistance/poids = économie sur les fondations

Préfabrication = qualité, rapidité

Facilité de travail = géométries et usages multiples

Comment ?

Le cadre légal n'est pas insurmontable. : protection incendie et marché publics (pour les collectivités)

Les situations sont nombreuses : constructions neuves, rénovations, surélévations, structure (murs, planchers, toiture), enveloppe (murs, isolation, toiture) ou façade (revêtement), aménagements, huisseries, énergie (bûches, plaquette, pellets), formes diverses: bois rond, lambris, lamellé-collé, duo, trio, panneaux OSB, hybride (-béton, -verre, -métal), en éléments (ossature...), etc.

Le site www.proprebois.ch donne une vision d'ensemble et détaillée des cas possibles avec les différentes solutions pour demander et obtenir du bois suisse, pour les maîtres d'ouvrage, les personnes intéressées et les curieux: histoires, informations utiles et conseils.

Que fait-on dans le Jura ?

Lignum Jura est une Communauté d'action régionale qui assume les fonctions de forum des acteurs de la filière et de coordination de la promotion du bois. Nous sommes un acteur public de sensibilisation des acteurs publics et privés, principalement en donnant des informations, dans un objectif clair : « Défendre et promouvoir la construction en bois, si possible suisse. »

Le contexte est le développement durable, la transition énergétique et la politique du climat. Ce contexte est clair et constitue une obligation légale des collectivités. Nous devons donc informer et convaincre.

Lignum Jura bénéficie du soutien de l'Etat, dans le cadre d'un contrat de prestations portant sur la promotion du bois indigène. Il porte sur des démarches - rencontres avec les collectivités publiques, sur l'incitation à construire en bois (nouvelles constructions) et la promotion du bois dans les rénovations et agrandissements, la promotion des bons exemples, l'information de la population et le concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiments.

Nous sommes dotés d'un instrument sous-utilisé, à savoir mettre notre soutien technique à disposition des maîtres d'ouvrage. Par notre réseau neutre, nous favorisons le financement d'une étude, d'une variante ou d'une expertise. Le but est de démontrer la faisabilité et assurer la durabilité.

Comment intégrer le bois local dans son projet ?

- Exemples emblématiques (patinoire de Porrentruy, bâtiments locatifs de la bourgeoisie de Boécourt-Séprais, etc.)
- Surcoûts limités ou nuls
- Volonté forte du maître d'œuvre, dès le lancement
- Implication du maître d'œuvre

Tous les exposés sont consultables sur www.lignum-jura.ch

Conclusion :

Utiliser les ressources locales c'est :

- Contribuer au développement durable
- Soutenir l'équilibre économique et social
- Faire preuve de bon sens

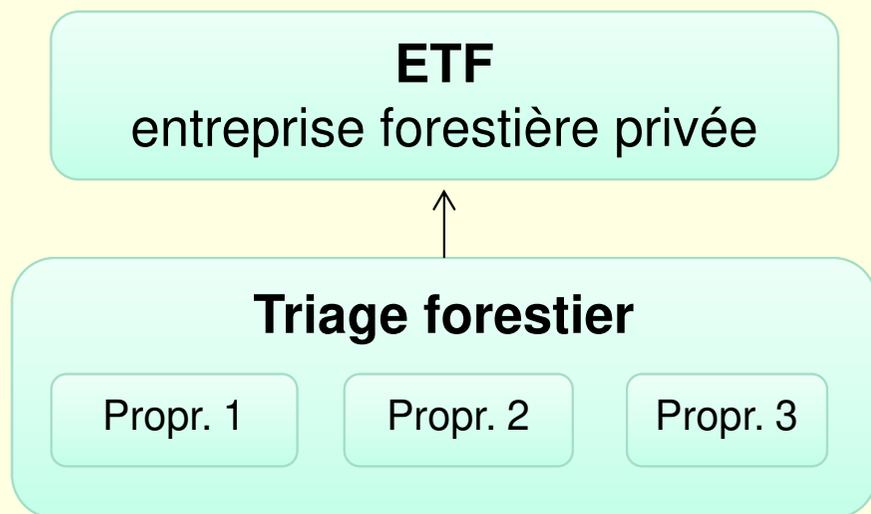
Si on vous dit le contraire, appelez Lignum ou demandez l'avis d'un autre professionnel.

« L'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre ; c'est le seul. » Gandhi

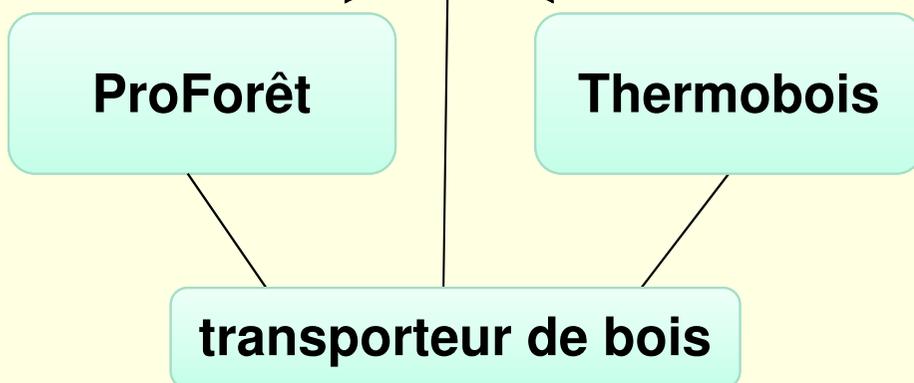
Lignum Jura
Allée des Soupirs 1
2900 Porrentruy
tél. 032 466 34 54
info@lignum-jura.ch

Economie forestière et du bois

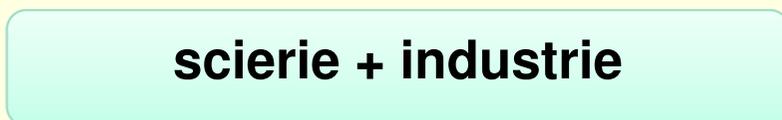
a) Exploitation :



b) Commercialisation :



c) Transformation :



Conditions-cadre



Promotion du bois



Filière du bois au Jura